

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7355969301

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7355969301>

Cette annonce a été mise en ligne le **5 février 2024** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Caroline HERILLARD-AMELINE, notaire à ANGERS, le 3 février 2024, Monsieur Stanislas PASSIER, né à ANCENIS-SAINT-GEREON (44150) le 10 septembre 1974, et Madame Séverine Marie Françoise MARTIN, née à BEAUPREAU (49110) le 18 juillet 1979, demeurant ensemble à VILLEDIEU-LA-BLOUERE (49450) 5 rue du 11 novembre 1918, mariés à la mairie de GESTE (49600) le 30 juin 2007 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont modifié leur régime matrimonial en adoptant le régime de la séparation de biens.

Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Me HERILLARD-AMELINE, Notaire à ANGERS (49000), 3 rue Carl Linné.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex

